

1. PRESENTATION

1.1. Objet

Le « Championnat de Bourgogne Franche-Comté Jeunes » est une compétition individuelle organisée par la « ligue Bourgogne Franche-Comté de Badminton » (LBFCBad) à l'issue de laquelle sont décernés les titres de champion de Bourgogne Franche-Comté dans les cinq disciplines et dans les catégories d'âge suivantes :

- Simple Homme
- Simple Dame
- Double Homme
- Double Dame
- Double Mixte
- Juniors
- Cadets
- Minimes
- Benjamins
- Poussins

Conformément à leur règlement, en dehors de la catégorie Poussin, ces titres de champion régional sont qualificatifs pour les championnats de France Jeunes (ainsi qu'éventuellement le titre de vice-champion si la compétition est accueillie par la LBFCBad).

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions de participation, les modalités d'organisation et le déroulement sportif du championnat BFC Jeunes, ci-après désigné « le championnat ». Il est complété par le règlement cadre des compétitions ligue et un éventuel règlement particulier.

1.2. Organisation BOFC Jeunes – Qualificatifs pour France Jeunes 2023

Le championnat se déroulera les samedi et dimanche 11 et 12 mars 2023 au Gymnases du District et au Cosec de Morteau (11 terrains). L'organisateur retenu est le Badminton Val de Morteau (BVM 25).

2. CRITERES DE PARTICIPATION

2.1. Licences et nationalité

Seuls peuvent être admis à participer les joueurs licenciés à une instance affiliée à la LBFCBad et ne faisant l'objet d'aucune suspension.

Les critères de participation concernant la nationalité sont définis dans le règlement fédéral du statut des étrangers, chapitre 2.2 du guide du badminton, article 3. Concrètement :

[3. Participation des licenciés étrangers aux championnats nationaux individuels](#)

Seuls les joueurs et joueuses titulaires d'une carte d'identité ou d'un passeport français sont autorisés à participer aux championnats de France individuels et aux étapes des circuits qualificatifs pour ces championnats.

Une dérogation sera accordée aux joueurs étrangers sélectionnables en équipe de France au regard des règles de la BWF en la matière, à la date de clôture des inscriptions du championnat.

Les joueurs et joueuses ayant une double nationalité peuvent s'inscrire aux championnats individuels des autres pays dont ils possèdent la nationalité.

2.2. Catégorie d'âge et surclassement.

La participation est ouverte aux joueurs et joueuses Minibad, Poussin, Benjamin, Minime, Cadet et Junior qui peuvent s'inscrire dans leur catégorie ou celle immédiatement supérieure (ou plus, sur avis motivé de l'ETR).

2.3. Classement et CPPH (Classement Par Points Hebdomadaire)

Le classement et le CPPH utilisés sont ceux de la semaine de validation des inscriptions, soit ceux du Jeudi 23 Février 2023.

La valeur de chaque paire sera estimée suivant la somme des CPPH.

Pour les simples comme pour les doubles, les égalités seront départagées au bénéfice du plus jeune.

2.4. Critères de qualification

2.4.1. Tableau principal

Dans chaque catégorie, seront automatiquement qualifiés pour le tableau principal en Simple :

- 7 champions départementaux issus de chaque comité départemental
- 3 premiers du classement CRJ après l'étape 3
- Le nombre de joueurs nécessaires pour atteindre 12 inscrits par tableau

Dans chaque catégorie et pour chaque discipline de double et mixte, seront qualifiés pour le tableau principal les paires les mieux classées au CPPH pour compléter le tableau à 12

2.4.2. Constitution des paires de doubles

- La constitution des paires est libre
- Les inscriptions « au choix » sont possibles. La constitution de ces paires sera faite au bénéfice des meilleurs CPPH dans le tableau concerné.

2.4.3. Remplaçants

Les joueurs/paires inscrits mais non qualifiés selon les critères ci-dessus sont placés sur une liste de remplaçants, classés par ordre décroissant au CPPH.

3. MODALITES D'INSCRIPTION

3.1. Diffusion des invitations

Les invitations, accompagnées de la liste des vainqueurs des championnats départementaux disputés, sont envoyées à tous les clubs de la ligue selon l'échéancier suivant :

- Envoi des invitations : Mardi 17 janvier 2023
- Date limite d'inscription : Vendredi 24 Février 2023
- Tirage au sort : Samedi 4 Mars 2023
- Envoi des convocations : Mardi 7 Mars 2023

3.2. Modalités d'inscription

Un joueur doit être inscrit par son club uniquement. L'inscription s'effectue selon les modalités précisées dans l'invitation dans les délais mentionnés au § 3.1 ci-dessus. Le règlement des droits d'inscription sera à acquitter sur facture adressée par la LBFCBad aux clubs à l'issue de la compétition.

Pour rappel, les joueurs sans partenaires de double ou mixte sont autorisés, et même invités, à s'inscrire au choix. Les joueurs n'ont pas l'obligation de s'inscrire dans la même catégorie en double, mixte ou simple.

3.3. Montant des droits d'inscription

Les droits d'inscription sont fixés à :

- 12 € pour 1 tableau
- 18 € pour 2 tableaux
- 24 € pour 3 tableaux

4. DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT

4.1. Horaires indicatifs

- Première journée : samedi à partir de 10h et jusqu'à 20h
 - Samedi matin : Mixte en intégralité
 - Samedi après-midi : Simples, phases qualificatives
- Deuxième journée : dimanche de 8h30 à 17h00 (remise des récompenses incluse).
 - Dimanche matin : Doubles, phases qualificatives
 - Dimanche après-midi : Phases finales et remise des récompenses.

4.2. Tableaux

Chaque tableau est limité à 12 joueurs ou paires.

Dans le respect des impératifs techniques de l'organisation et des horaires indicatifs :

- Tous les tableaux se dérouleront en poules de 3 (de préférence) ou de 4 avec 2 sortants ou, le cas échéant, sous forme de poule unique de 3, 4 ou 5.
- Si besoin, une limitation du nombre de sortant par poule ou un tableau à élimination directe sera mise en place en Mixte puis en Double et enfin en simple.

Il n'y aura pas de matchs pour la troisième place (petite finale).

L'organisation favorisera une séparation par provenance entre les Comités.

4.3. Ajustements

4.3.1. Tableau non remplis

Le comité d'organisation se réserve la possibilité de limiter le nombre de places attribuées aux meilleurs CPPH afin de réduire la taille des tableaux non remplis au multiple de 3 directement inférieur (14 inscrits => tableau à 12 par exemple).

4.3.2. Augmentation de la taille des tableaux

Une fois les inscriptions enregistrées, la taille des tableaux les plus demandés pourra être augmentée.

4.4. Remplacement

En cas de forfait dans un tableau principal, la place libérée est attribuée d'office aux joueurs présents sur la liste des remplaçants, dans l'ordre de la liste.

4.5 Arbitrage

La compétition se déroule en auto-arbitrage. Cependant tout joueur pourra à tout moment demander un arbitre au juge-arbitre qui accédera à cette demande s'il la juge nécessaire suivant la disponibilité d'arbitres officiels dans la salle, les phases finales seront arbitrées.

4.6 Points particuliers

Le temps de récupération entre les matchs est de 20 minutes. Le temps de prise de contact avec le terrain, dit « échauffement », est de 3 minutes à partir de l'appel du match, ce temps est décompté du temps de récupération. Le test des volants devra s'effectuer dès l'arrivée sur le terrain. Les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment, sur décision du Juge-Arbitre et du comité organisateur, pour le bon déroulement du tournoi.

5. DIVERS

5.1. Volants

Les volants en plumes sont obligatoires pour l'ensemble de la compétition pour les joueurs classés ou non-classés, y compris pour les poussins. Les volants sont à la charge de la LBFCBad à raison de 2/match et les volants supplémentaires sont à la charge des joueurs. Le volant de référence sera le YONEX AS30 homologué ELITE en vente en salle.

5.2. Affichage

Par respect des directives fédérales, les documents suivants doivent obligatoirement être affichés dans toutes les salles de compétition afin qu'ils puissent être lus facilement par tous les participants et accompagnateurs :

- Le règlement spécifique de la compétition et l'éventuel règlement particulier (§2)
- Le règlement concernant les tenues vestimentaires
- Le code de bonne conduite des joueurs
- Le code de bonne conduite des entraîneurs, des officiels d'équipe et des officiels techniques
- Les tableaux et l'échéancier de la compétition
- Procédure de gestion des cartons et sanctions et de gestion des forfaits et sanctions

5.3. Salles

L'infrastructure est composée de deux salles : District et Cosec.

- **District** : les volants touchants la structure ou les éléments suspendus seront comptés faute en jeu et au service. Une chambre d'appel sera organisée à proximité de la table de marque.
- **Cosec** : les volants touchants la structure ou les éléments suspendus seront à remettre un maximum de deux fois au service et seront comptés faute en jeu.

Les joueurs appelés en chambre d'appel ou à disputer leur match devront s'y rendre avec tout l'équipement nécessaire.